

Adresse du bien

Avenue de Freysinet
77 400 LAGNY SUR MARNE

ETAT DES RISQUES ET POLLUTIONS



DOSSIER D'INFORMATION REGLEMENTAIRE DES ACQUEREURS ET LOCATAIRES

Document valable jusqu'au :
01 janvier 2026

UBYRISK
Consultants

UBYRISK Consultants
200 allée de Grillet
33 910 St Martin de Laye
Tél : +33 (0)5 57 51 56 85
<http://www.catnat.net>
@ : contact.catnat@gmail.com

SOMMAIRE

ETAT DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES

Déclaration de l'état des risques naturels et technologiques

Localisation de l'immeuble au regard du zonage des risques définis par les documents réglementaires

INFORMATIONS RELATIVES A L'INDEMNISATION DES SINISTRES LIES AUX CATASTROPHES NATURELLES

Arrêtés de catastrophes naturelles depuis 1982

Document d'information sur les sinistres catastrophes naturelles indemnisés

Etat des risques et pollutions

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité, potentiel radon et sols pollués

! Attention ... s'ils n'impliquent pas d'obligation ou d'interdiction réglementaire particulière, les aléas connus ou prévisibles qui peuvent être signalés dans les divers documents d'information préventive et concerner l'immeuble, ne sont pas mentionnés par cet état.

Cet état, à remplir par le vendeur ou le bailleur, est destiné à être en **annexe** d'un contrat de vente ou de location d'un immeuble.

Cet état est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral

n° 2010/DDEA/SEPR n°163 du 12/05/2010 mis à jour le 02/05/2012

Adresse de l'immeuble code postal ou Insee commune

Avenue de Freysinet – 77400 LAGNY SUR MARNE

Situation de l'immeuble au regard d'un ou plusieurs plans de prévention des risques naturels (PPRN)

- L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR N ¹ oui non
- prescrit anticipé approuvé date 27/11/2009

- ¹ Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :
inondations autres
- > L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRN ² oui non
- ² Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés non
- L'immeuble est situé dans le périmètre d'un autre PPR N ¹ oui non

- prescrit anticipé approuvé date
- ¹ Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :
inondations autres Sécheresse géotechnique
- > L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRN ² oui non
- ² Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés non

Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques miniers (PPRM)

- > L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR M ³ oui non
- prescrit anticipé approuvé date
- ³ Si oui, les risques miniers pris en considération sont liés à :
mouvement de terrain autres
- > L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRM ⁴ oui non
- ⁴ Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés non

Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques technologiques (PPRT)

- > L'immeuble est situé dans le périmètre d'étude d'un PPR T prescrit et non encore approuvé ⁵ oui non
- ⁵ Si oui, les risques technologiques pris en considération dans l'arrêté de prescription sont liés à :
effet toxique effet thermique effet de surpression
- > L'immeuble est situé dans le périmètre d'exposition aux risques d'un PPR T approuvé non
- > L'immeuble est situé en secteur d'expropriation ou de délaissement non
- > L'immeuble est situé en zone de prescription ⁶ oui non
- ⁶ Si la transaction concerne un logement, les travaux prescrits ont été réalisés non
- ⁶ Si la transaction ne concerne pas un logement, l'information sur le type de risques auxquels l'immeuble est exposé ainsi que leur gravité, probabilité et cinétique, est jointe à l'acte de vente ou au contrat de location. non

Situation de l'immeuble au regard du zonage sismique réglementaire

- > L'immeuble se situe dans une commune de sismicité classée en
- | | | | | | | | | | |
|-------------|-------------------------------------|--------|--------------------------|---------|--------------------------|---------|--------------------------|--------|--------------------------|
| zone 1 | <input checked="" type="checkbox"/> | zone 2 | <input type="checkbox"/> | zone 3 | <input type="checkbox"/> | zone 4 | <input type="checkbox"/> | zone 5 | <input type="checkbox"/> |
| très faible | | faible | | modérée | | moyenne | | forte | |

Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire à potentiel radon

- > L'immeuble se situe dans une commune à potentiel radon classée en niveau 3

oui non

Information relative à la pollution de sols

- > Le terrain est situé en secteur d'information sur les sols (**SIS**)

oui non

Information relative aux sinistres indemnisés par l'assurance suite à une catastrophe N/M/T*

* catastrophe naturelle minière ou technologique

- > L'information est mentionnée dans l'acte de vente

oui non

Documents de référence permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

Carte de localisation du bien au regard du zonage du périmètre inondation issu du PPRI de la commune
Carte de localisation du bien au regard du zonage de l'aléa retrait-gonflement des sols argileux

vendeur / bailleur

date / lieu

acquéreur / locataire

01/07/2025

LOCALISATION AU REGARD DU RISQUE INONDATION

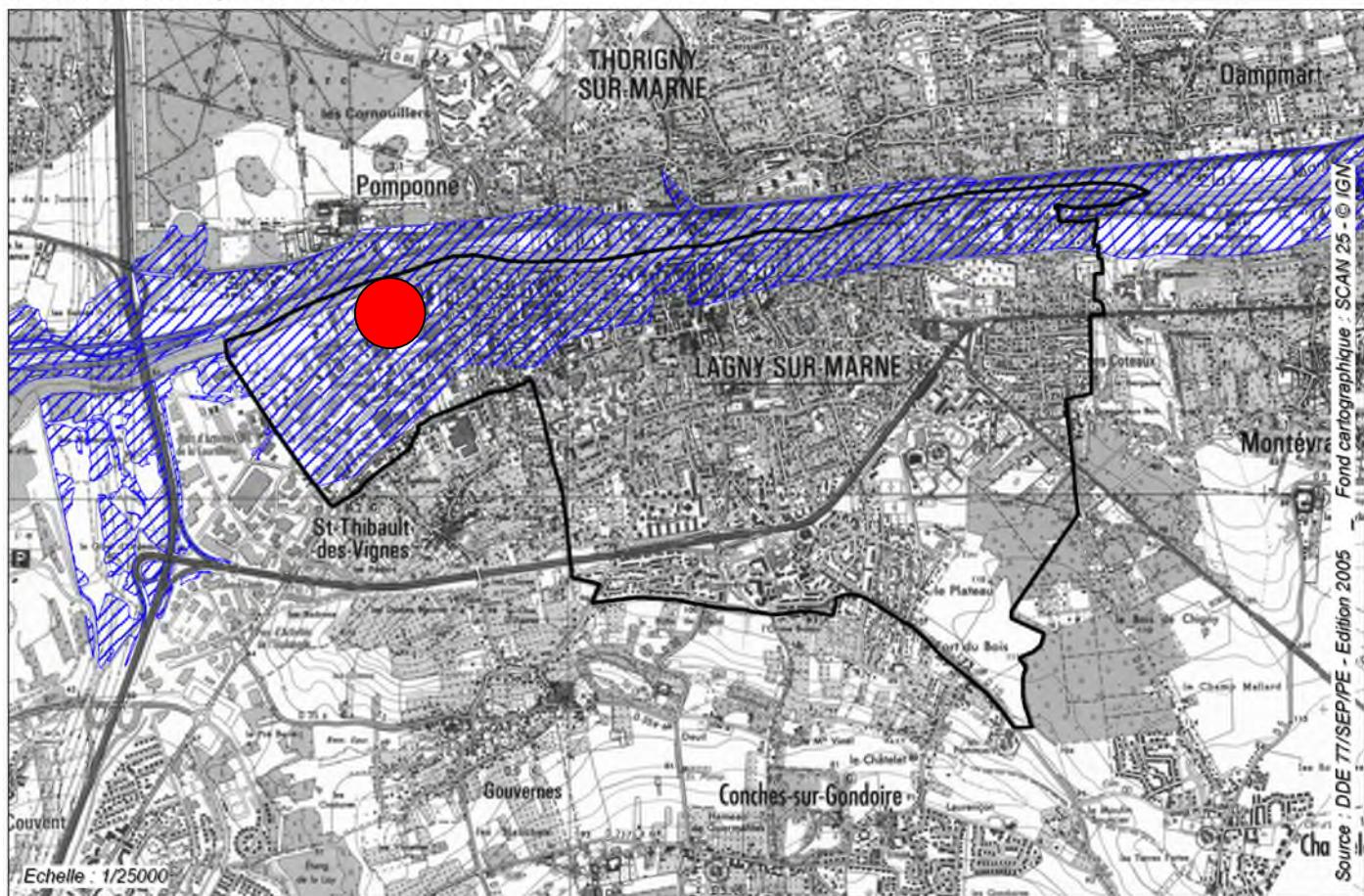
Commune de Lagny-sur-Marne



PREFECTURE DE LA SEINE-ET-MARNE

Information des acquéreurs et des locataires sur le risque inondation

Annexe à l'arrêté préfectoral
n° 06/DAIDD/ENV n° 078
du 03 février 2006
mis à jour le 06 mars 2007



Localisation du bien



Zone inondable

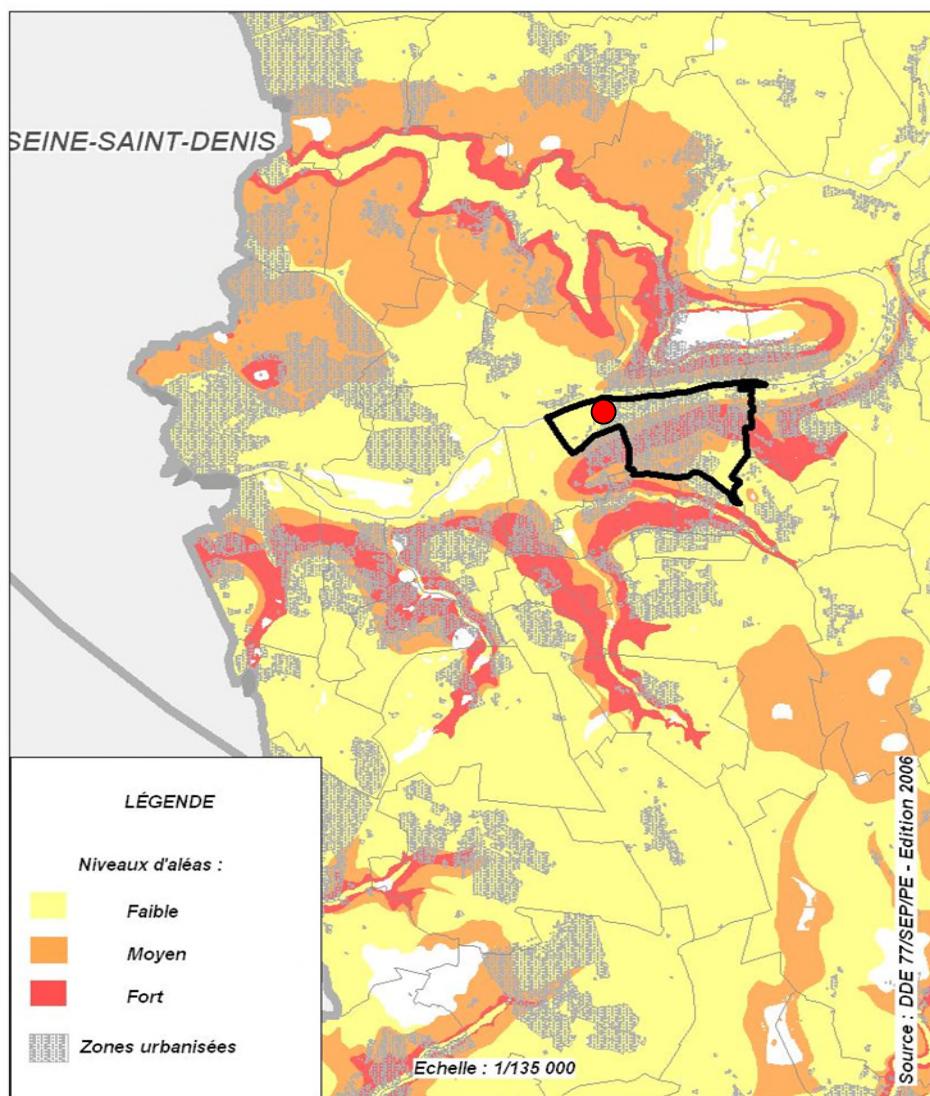
LOCALISATION AU REGARD DU RISQUE SECHERESSE



Annexe à l'arrêté préfectoral
06/DAIDD/ENV n° 078
du 03 février 2006
mis à jour le 06 mars 2007...

Commune de Lagny-sur-Marne

Information des acquéreurs et des locataires sur le risque de mouvements de terrain différentiels liés au phénomène de retrait-gonflement des argiles (risque "sécheresse")



Secteurs d'information sur les sols (SIS)



ARRETES DE CATASTROPHE NATURELLE OBTENUS PAR LA COMMUNE DEPUIS 1982

Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain : 1

| Code national CATNAT | Début le | Fin le | Arrêté du | Sur le Journal Officiel du |
|----------------------|------------|------------|------------|----------------------------|
| 77PREF19990288 | 25/12/1999 | 29/12/1999 | 29/12/1999 | 30/12/1999 |

Inondations et coulées de boue : 8

| Code national CATNAT | Début le | Fin le | Arrêté du | Sur le Journal Officiel du |
|----------------------|------------|------------|------------|----------------------------|
| 77PREF20210005 | 03/02/2021 | 16/02/2021 | 17/05/2021 | 06/06/2021 |
| 77PREF20180032 | 15/01/2018 | 05/02/2018 | 14/02/2018 | 15/02/2018 |
| 77PREF20160803 | 28/05/2016 | 05/06/2016 | 15/06/2016 | 16/06/2016 |
| 77PREF20060002 | 03/06/2005 | 03/06/2005 | 16/02/2006 | 28/02/2006 |
| 77PREF19950036 | 17/01/1995 | 31/01/1995 | 06/02/1995 | 08/02/1995 |
| 77PREF20170685 | 19/12/1993 | 15/01/1994 | 12/04/1994 | 29/04/1994 |
| 77PREF19830447 | 08/04/1983 | 10/04/1983 | 16/05/1983 | 18/05/1983 |
| 77PREF20170505 | 08/12/1982 | 31/12/1982 | 11/01/1983 | 13/01/1983 |

Mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse : 3

| Code national CATNAT | Début le | Fin le | Arrêté du | Sur le Journal Officiel du |
|----------------------|------------|------------|------------|----------------------------|
| 77PREF19960032 | 01/10/1992 | 28/02/1995 | 03/04/1996 | 17/04/1996 |
| 77PREF19930009 | 01/01/1991 | 30/09/1992 | 25/01/1993 | 07/02/1993 |
| 77PREF19910033 | 01/05/1989 | 31/12/1990 | 04/12/1991 | 27/12/1991 |

Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols : 10

| Code national CATNAT | Début le | Fin le | Arrêté du | Sur le Journal Officiel du |
|----------------------|------------|------------|------------|----------------------------|
| 77PREF20210122 | 01/07/2020 | 30/09/2020 | 22/06/2021 | 09/07/2021 |
| 77PREF20130246 | 01/04/2011 | 30/06/2011 | 11/07/2012 | 17/07/2012 |
| 77PREF20130269 | 01/04/2011 | 30/06/2011 | 11/07/2012 | 17/07/2012 |
| 77PREF20100010 | 01/06/2009 | 08/12/2009 | 13/12/2010 | 13/01/2011 |
| 77PREF20080031 | 01/01/2006 | 31/03/2006 | 18/04/2008 | 23/04/2008 |
| 77PREF20080013 | 01/07/2005 | 30/09/2005 | 20/02/2008 | 22/02/2008 |
| 77PREF20080012 | 01/01/2005 | 31/03/2005 | 20/02/2008 | 22/02/2008 |
| 77PREF20040016 | 01/07/2003 | 30/09/2003 | 25/08/2004 | 26/08/2004 |
| 77PREF19990027 | 01/12/1996 | 31/12/1998 | 16/04/1999 | 02/05/1999 |
| 77PREF19970028 | 01/03/1995 | 30/11/1996 | 08/07/1997 | 19/07/1997 |



INFORMATION RELATIVE AUX SINISTRES INDEMNISÉS PAR L'ASSURANCE SUITE À UNE CATASTROPHE NATURELLE, MINIÈRE OU TECHNOLOGIQUE

Le bien a-t-il fait l'objet d'indemnisation par une assurance suite à des dégâts liés à une catastrophe ? Oui Non

Les parties signataires à l'acte certifient avoir pris connaissance des informations restituées dans ce document et certifient avoir été en mesure de les corriger et le cas échéant de les compléter à partir des informations disponibles sur le site internet de la Préfecture ou d'informations concernant le bien, notamment les sinistres que le bien a subis.

Le propriétaire doit joindre les extraits de la carte réglementaire et du règlement du PPR qui concernent la parcelle.

SIGNATURES

Vendeur / Bailleur

Date et lieu

Acheteur / Locataire